



No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières, ce vingt-quatrième jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-huit, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Suzanne Poirier
Réjean Hivon
Michelle Plante
Claude Brouillette

Roland Auclair
Patrick Charlebois
Georgette Bazinet

LA COMMISSAIRE REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Bellerose

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie
Denis Lamy
Gilles Isabelle

SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani
Ginette Masse
Laurent Cabana
Patricia Hinse

Yvan Beauregard

Stéphane Ayotte

Sophie Houle

David Labrecque

Élyse Giacomo

Directeur général
Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directrice par intérim du Service des
ressources financières
Directeur du Service des ressources
humaines
Directeur du Service des ressources
matérielles
Directrice des Services éducatifs, en
affectation temporaire
Directeur général du Complexe sportif
Alphonse-Desjardins
Secrétaire générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et à l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13-CE/18-10-24



No. de résolution
ou annotation

14-CE/18-10-24

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,
d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26
SEPTEMBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de reporter à la prochaine séance l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire
du 26 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

- 13-14 octobre : Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 18 octobre : Soirée hommage de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Les écoles Marie-Leneuf et Marie-Immaculée de l'école Belle-Vallée ont été honorées.
- 19-20 octobre : Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec en présence du ministre Roberge. La gratuité scolaire et la taxe scolaire ont été parmi les sujets traités.
- 30-31 mai et 1^{er} juin 2019 : Le Congrès sera sur le thème du climat sécuritaire des milieux.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.



No. de résolution
ou annotation

15-CE/18-10-24

PERSONNEL DE SOUTIEN - ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins en personnel de soutien pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

que les personnes salariées mentionnées dans le tableau ci-après soient engagées selon les modalités décrites pour chacune d'elles.

Nom	Classe d'emplois	Lieu de travail	# d'heures du poste	À compter du
Marc-André Bélanger	Opérateur en informatique classe principale	Service des technologies de l'information	35	1er octobre 2018
Reno Blanchette	Opérateur en informatique classe 1	Service des technologies de l'information	35	15 octobre 2018
Yannick Duchesne	Opérateur en informatique classe 1	Service des technologies de l'information	35	1er octobre 2018
Kim St-Jacques	Technicienne en loisirs	École secondaire le Tremplin	30	24 septembre 2018
Audrey Pagé	Agente de bureau classe 1	Service des ressources humaines	35	24 septembre 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-CE/18-10-24

PERSONNEL DE SOUTIEN - ABOLITION DE POSTE

CONSIDÉRANT le poste de technicienne ou technicien en informatique vacant au 30 septembre 2018;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CHARLEBOIS, COMMISSAIRE,



No. de résolution
ou annotation

que le poste de technicienne ou technicien en informatique (poste régulier à temps plein, 35 heures/semaine) au Service des technologies de l'information soit aboli, et ce, rétroactivement au 1^{er} octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, propose la levée de l'assemblée.



CLAUDE LESSARD
LE PRÉSIDENT



ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE